

FEVRIER

2016

N° 21

LE MOT DU MAIRE

VERY BAD TRIP !!!

Un très mauvais voyage !!!

Même si ce mois de janvier j'ai mangé chez des courcômois d'excellentes tripes, les satisfactions s'arrêtent ici... le « bad trip » à mon avis ne fait que commencer.

Au sein de la CDC Val de Charente, les « fameuses » attributions de compensations sont presque votées.

Mais qu'est-ce donc ? En résumé, c'est une somme d'argent que chaque commune va devoir payer mensuellement à la CDC Val de Charente.

Pourquoi cette somme ? : les habitants de Courcôme et ceux des autres communes doivent maintenant assumer financièrement une partie des infrastructures appartenant à la Communauté de communes : la salle de spectacle de Ruffec dénommée « Canopée », la médiathèque, les écoles...

Des investissements non choisis par vous mais qui seront payés par vous !!!

Suite aux fusions des diverses CDC, une augmentation de la fiscalité intercommunale était prévue afin de se retrouver au même niveau que l'ex CDC de Ruffec.

Après maintes réunions, les chiffres sont enfin sortis afin de programmer « un atterrissage en douceur » pour les communes intégrées dont fait partie Courcôme.

Les premiers calculs, en application de la loi choisie, plombent les comptes de toutes les communes, entraînant même certaines dans une situation difficile. Un nouveau calcul dérogatoire à la loi a été proposé en compensant la baisse des attributions versées par les communes vers la CDC, par encore une augmentation des impôts !!!

A ce stade des négociations, la commune de Courcôme, après avoir perdu au profit de la CDC sa fiscalité économique, devra assumer une charge de 31.000 euros pour la première année. En sachant qu'il y aura un rattrapage de l'année antérieure soit plus de 20.000 euros, soit 51.000 €.

Les dotations de l'Etat vont encore dégringoler pour se retrouver cette année aux alentours de 60.000 euros.

Comment faire fonctionner une commune avec ce delta en sachant que nous avons un emprunt communal qui court toujours concernant notre salle des fêtes jusqu'en 2037.

Nous avons donc à la commune, une faible latitude budgétaire bloquée en interne par la baisse drastique des dotations de l'état : 92.000 euros en 2013, 83 000 en 2014, 72 000 en 2015, pour être aux alentours de 60.000 euros cette année 2016 ; l'emprunt de la salle socio-culturelle, une fiscalité communale importante, des attributions de compensations qui ont explosées.

Ce qui est enclenché depuis 2012 est en train de porter ses fruits : la mort annoncée des communes !!!

Une rigueur budgétaire était de mise depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, et pour cette année ainsi que pour les années prochaines, des coupes devront être effectuées. Nous avons déjà commencé à rationaliser des coûts de fonctionnement et d'entretien et nous allons continuer.

Pendant les débats qui ont eu lieu à la CDC Val de Charente, un rapport de la Cour Régionale des Comptes a été présenté pointant du doigt quelques problèmes de gestion de l'ex CDC de Ruffec sur la période 2007-2013 et malheureusement la situation ne s'est pas arrangée. Et à mon dernier questionnement sur l'avenir de la CDC Val de Charente : aucune réponse n'a pu m'être apportée, ce que je déplore profondément.

Je pense que beaucoup d'élus n'ont pas « vu » plus loin que leur mandat sans penser à demain, et j'en deviens persuadé au fur et à mesure du mien.

L'équipe municipale continuera à se battre pour l'avenir, car, à ce stade nous pouvons parler de combat.

Amicalement

Fabrice Geoffroy

Magnez, Les Combeaux, Les Marchés, Les Martres, Les Ouillevères, La Touche, Les Breffières, Le Petit Village

COURCÔME ACTUS



COURCÔME

Mairie de Courcôme

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 10h00 à 12h00

Site : www.courcome.fr

Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 09h00 à 12h30

mercredi de 10h00 à 12h00
point d'accès internet à l'étage

Bibliothèque municipale

les samedis de 14h00 à 16h00
maison des associations

Calitom



Collecte des sacs jaunes

lundis 15-29 février

Collecte des sacs noirs

vendredis 5-12-19-26 février
sortir vos conteneurs ou sacs
la veille

VACANCES SCOLAIRES :

La réorganisation territoriale est passée aussi par la modification des zones scolaires, nous sommes maintenant en **zone A**. Nos enfants seront en vacances d'hiver du vendredi 12 février après les cours au lundi 29 février au matin.



Après une période transitoire d'un mois supplémentaire permettant la livraison des derniers bacs conformes, Calitom met fin au ramassage des bacs non-conformes aux conditions de collecte le 1^{er} février prochain.

Pour votre information, le règlement de collecte de Calitom prévoit le remplacement à ses frais des bacs conformes abîmés par le service de collecte.



MEMOIRE FRUITIERE DES CHARENTES

Association loi de 1901, fondée le 16 décembre 1999 par P. Parade

Association à but non lucratif, **MFDC** créée par un groupe de passionnés de fruits anciens, se consacre à la recherche, l'inventaire, la sauvegarde et la multiplication des variétés fruitières locales.

Mémoire Fruitière Des Charentes vous propose de planter dans votre jardin des arbres fruitiers de variétés anciennes et locales, vous savez : ceux qui produisent ces fruits rustiques si goûteux que vous avez autrefois connus chez vos grands-parents ou dont vos parents vous ont parlé.

Retrouvez-les lors du "Ouiquènede de Greffage"

qui se déroulera

de 9 à 12 h et de 14 à 17 h les **27 et 28 février 2016**

à la salle des fêtes de

Courcôme (16240)

Plus de **200 variétés** de greffons d'arbres fruitiers anciens seront à votre disposition **gratuitement**.

Vous y trouverez aussi une petite exposition et tous les conseils concernant votre verger.

Si vous ne savez pas greffer, **les greffeurs de MFDC** vous apprendront à le faire, si vous n'osez pas ils réaliseront cette opération pour vous, **gratuitement**.

Si vous n'en avez pas, des **porte-greffes** avec certificat sanitaire vous seront proposés. Chaque arbre greffé avec, vous reviendra à 5€

Il vous restera à planter, arroser vos arbres puis à les cultiver.
Vous récolterez des fruits succulents et **VOUS** nous aiderez à

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE
génétique fruitier régional

SIEGE SOCIAL :
Le Château, place de Verdun
16300 BARBEZIEUX

<http://memoirefruitiere.blogspot.com>
memoirefruitieredescharentes@orange.fr

ADRESSE POSTALE :
Le Moulin d'Ager
16300 SAINT-PALAIS-du-NE
☎ 06 03 82 30 37

Commission Fleurissement Embellissement et Décorations

Cette commission communale vient de prendre un nouveau départ, elle cherche des personnes volontaires et souhaitant s'investir dans ce projet. Parmi nous de nombreux jardiniers en herbe cultivent leurs plants de fleurs et autres plantes d'ornement, si vous avez un excédent de plants, nous serions heureux de les intégrer au programme de fleurissement du village.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie que ce soit pour intégrer l'équipe ou simplement pour partager le fruit de votre savoir faire. D'avance merci.

PERMANENCES DU DEPUTE :



Jérôme Lambert

lundi 15 février
11h00 mairie de Salles de
Villefagnan
jeudi 25 février
17h00 mairie de La Faye
vendredi 26 février
11h00 mairie de Ruffec

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :



Brigitte Fouré et Didier Villat

samedi 13 février
de 10h30 à 12h00
Ruffec ancien tribunal
mardi 23 février
de 10h30 à 12h00
mairie de Villefagnan

Permanence Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Charente

Thierry Villatte

08 février de 9h30 à 12h00
Communauté de Communes
Val de Charente à Ruffec.
RdV au 05 45 97 97 97

LOI NATURA 2000 :

M. le Préfet tient à nous rappeler quelques règles de conduites quant au respect et la mise en application de cette loi.
Consultez l'arrêté sur:

<http://www.poitou-charente;developpement-durable.gouv.fr>
(rubrique Natura 2000). Ci-dessous deux extraits de celui-ci.

Dès lors qu'un projet, un aménagement ou des travaux situés dans un site Natura 2000 figure sur cette liste, il incombe au porteur de projet de demander une autorisation pour réaliser son projet et de joindre à sa demande une évaluation des incidences Natura 2000.

L'évaluation des incidences ne vise pas à s'opposer à un projet mais à trouver les modalités de réalisation les plus appropriées pour ne pas perturber ou endommager les sites Natura 2000. La démarche peut être simplifiée lorsqu'il peut être rapidement démontré que le projet ne risque pas de porter atteinte à un tel site.

Conférence Vincent ARD, Chargé de recherches au CNRS :

Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA, Présidente du P.E.T.R. du Pays Ruffécois,
M. Fabrice GEOFFROY, Maire de Courcôme,
ont le plaisir de vous convier à la conférence sur :

LES DERNIERES RECHERCHES SUR LE NEOLITHIQUE EN RUFFECOIS

*les fouilles de l'habitat fossoyé de Charmé et les études architecturales
des dolmens de la Boixe B (Vervant) et de Magnez (Courcôme)*
Par V. Ard (CNRS) & E. Mens (ArcheoAtlantica)

le mercredi 10 février 2016 à 18 heures, à la salle socio-culturelle de Courcôme.

© Photo Stéphane Charbeau



Avis aux propriétaires forestiers privés

Les élections des conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière de la nouvelle région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes auront lieu au premier trimestre 2017.

Le collège départemental de ce conseil est élu pour chaque département par les propriétaires privés possédant plus de 4 ha de bois, ainsi que par les titulaires d'un document de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, Règlement Type de Gestion).

Les listes électorales sont en cours d'établissement. Elles sont consultables au CRPF (adresse ci-dessous).

Les propriétaires concernés ont **jusqu'au 30 juin 2016** pour vérifier les éléments qui les concernent (inscriptions, coordonnées, nom du représentant pour les sociétés, groupements forestiers et indivisions), et demander le cas échéant leur inscription ou des modifications.

Ces demandes doivent être adressées au CRPF, accompagnées des pièces justificatives (voir le CRPF pour la liste des pièces à fournir).

Peuvent être inscrits sur les listes :

- les propriétaires personnes physiques ;
- les personnes morales de droit privé : groupements forestiers, SCI ... Le représentant légal (gérant...) est de droit électeur au nom de la personne morale, mais celle-ci peut désigner une autre personne pour la représenter ;
- les indivisions : un seul des indivisaires peut représenter l'indivision. Si la personne inscrite sur la liste n'est pas celle qui est souhaitée, une demande de modification doit être déposée avec les justificatifs nécessaires.

Une même personne peut être inscrite plusieurs fois sur la liste électorale d'un département si elle représente plusieurs propriétés de nature juridique différente (propriété en propre, propriété démembrée avec usufruit, indivision, groupement forestier, etc.).

Votez ! C'est important

Le Centre Régional de la Propriété Forestière est un établissement public, délégation du Centre National de la Propriété Forestière, au service des propriétaires forestiers. C'est lui qui agréé les documents de gestion durable des forêts privées (Plans Simples de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, etc.).

Le CRPF conseille gratuitement les propriétaires forestiers, pour les aider à se regrouper pour la réalisation de travaux, pour leur faire bénéficier des nouvelles méthodes de sylviculture ou dans la gestion durable de leur forêt.

Pour tout renseignement :

Centre Régional de la Propriété Forestière Poitou-Charentes
15 rue de la Croix de la Cadoue - BP 40110 - 86240 SMARYES
Tél : 05 49 52 23 08 - Courriel : poitou-charentes@crpf.fr
Site internet : www.crpf-bolton-charantes.fr



**Ensemble,
améliorons votre quotidien !**



www.presencevertetcharente.fr



FESTIVITES DU MOIS

SECTION ENTENTE ET AMITIE :

Activités à la salle des associations les mardis 02-16 février et 1er mars.

Ouvert à toutes personnes aimant la joie et la bonne humeur, jeux de société, de cartes...

Renseignements : Josiane Salomon au 06 95 94 60 10

THEÂTRE :

Vendredi 5 et samedi 6 février à 20h30
YOURI de Fabrice Melquiot, par la compagnie Pamplemousse Express Comédie cynique d'1h30.
Agathe et Patrick, couple de trentenaires, désespèrent d'avoir un enfant, jusqu'au jour où Agathe, en rentrant du supermarché, présente Youri à Patrick. Qui est Youri ? Comment Patrick va-t-il réagir en voyant arriver cet étranger dans leur foyer ? Quelle place Youri va-t-il occuper dans leur couple ?
Tarif plein 10€ / Tarif réduit 5€

DON DU SANG :

L'antenne locale de don du sang organise une collecte le vendredi 26 février de 17h00 à 20h00, à la salle des fêtes de Villefagnan.



C'est une nouvelle équipe de France, coachée par un nouvel entraîneur qui va effectuer ce tournoi des 6 nations 2016.

Au programme le 06/02 l'Italie puis le 13/02 l'Irlande à domicile. Puis deux voyages, l'un le 26/02 au Pays de Galles, ensuite le 13/03 en terre Ecossaise. Pour terminer le tournoi à Paris contre l'Angleterre le 19/03.

Ces matchs seront visibles sur le grand écran de la salle socio-culturelle, en fonction des disponibilités. Merci de vous rapprocher des affichages qui seront mis en mairie.

COMITE DES FÊTES DE COURCÔME

CDFRando :

Le CDFRANDO vous invite à une balade. Rendez-vous devant la mairie de COURCÔME le samedi 13 février pour le départ de la randonnée à 14 heures.

Ouvert à toutes et tous...

Tous renseignements : Philippe Queron
05 45 30 05 57 & 06 47 11 78 53

philippe.queron426@orange.fr

<http://rene.dudo.pagesperso-orange.fr/cdf/2015/calendrier.htm>

<https://www.facebook.com/cdf.rando>

Courcôme

Samedi 13 Février 2016

Le Comité des Fêtes organise à partir de 19h30 - salle socio-culturelle



Buvette - TOMBOLA

Repas

Servi à partir de 20h avec :

Apéritif offert, Buffet Campagnard, fromages, dessert, café
(vin non compris)

Tarifs

20 € adulte - 10 € jusqu'à 12 ans - gratuit moins de 5 ans



Réservation jusqu'au Vendredi 05 Février (places limitées) auprès de :
P. QUERON 05.45.30.05.57 ou M. FOUR 05.45.29.09.16

Imprimé par nos soins

SECTION INFORMATIQUE :

Prochains rendez-vous les 8 et 22 février, au 1er étage de la salle des associations.

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU :

Le groupe d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, se retrouve vendredi 4 mars de 9h30 à 11h30 dans notre salle socio-culturelle. Participation libre.